



APPEL DE COTISATION DROIT & PROCÉDURE

Chers adhérents, Chers confrères, Chers amis,

Droit & Procédure est désormais un acteur reconnu dans le monde judiciaire, comme le prouvent ses liens tissés avec l'Ordre des avocats de Paris, le Tribunal et la Cour d'Appel de Paris, l'Université et les éditeurs juridiques.

L'année 2017 a été très intense et ceux d'entre vous qui y ont participé savent combien les événements organisés, colloques, formations et participations aux missions confiées par l'Ordre, ont été didactiques et riches de partage de connaissances mais également porteurs de réflexions prospectives, sources d'inspirations pour les projets de réforme en cours.

Droit & Procédure aborde l'année 2018 avec une réforme de la procédure civile de grande envergure puisqu'au rapport relatif à l'amélioration et à la simplification de la procédure civile déposé courant janvier, succèdent un projet de loi de programmation pour la justice 2018-2022 (notre communiqué du 14 mars 2018) et des décrets en cours de préparation, qui sont de nature à bouleverser les règles du procès civil.

Nous sommes mobilisés pour assurer, aux côtés des instances de la profession, non seulement la défense des règles cardinales de notre procédure civile, qui si elle doit être modernisée, ne peut céder à la régression des droits fondamentaux du justiciable mais, également pour être force de proposition dans la perspective des décrets à intervenir.

Toutes ces actions ont été menées grâce à vos contributions et nous vous invitons à renouveler votre adhésion afin que vous puissiez continuer à faire partie de la communauté de ses membres, être informé, participer à son rayonnement et soutenir son office.

Cette année, le paiement des cotisations est facilité par un paiement en ligne qui vous permettra d'avoir automatiquement un reçu. Vous pourrez y accéder dans l'espace adhérents (accessible avec le code **DP1969**), ou bien en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.droitetprocedure.com/cotisations>

Vous pouvez également y procéder à l'aide du formulaire joint.

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance pour votre fidélité et le renouvellement de votre soutien qui nous permet ensemble de poursuivre nos missions.

En vous remerciant encore par avance et dans l'attente d'avoir le plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations,

Bien confraternellement,

Muriel CADIOU
Président de l'Association

*En cas de mauvaise réception,
merci de contacter Véronique JEANDÉ - Tél. : 01-34-74-38-95
jeande.veronique@orange.fr*

www.droitetprocedure.com